



# Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires

Montreuil, le 29 septembre 2009

Monsieur Eric WOERTH  
Ministre du Budget, des Comptes publics et  
de la Fonction publique  
139, rue de Bercy  
5<sup>ème</sup> étage  
75572 PARIS CEDEX 12

**Objet : Préavis de grève pour le 7 octobre 2009.**

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre de l'initiative de la Confédération Syndicale Internationale, la plupart des organisations syndicales françaises ont décidé d'investir la journée du mercredi 7 octobre prochain.

Autour du « travail décent », il est évident, comme le souligne la déclaration interprofessionnelle unitaire d'hier soir, que la plateforme revendicative adoptée en janvier dernier garde toute son actualité.

Bien entendu, l'UGFF – CGT s'inscrit dans cette nouvelle étape de mobilisation.

De fait, dans le cadre d'actions décentralisées et diversifiées, certains agents pourraient choisir de cesser le travail ce jour là.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir considérer la présente comme valant **préavis de grève pour la journée du 7 octobre 2009**, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés.

Ce préavis concerne l'ensemble des fonctionnaires et agents contractuels d'Etat.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Le secrétaire général  
**Jean-Marc CANON**